

me paraît être plutôt plaisante. Notre population de 10 millions doit tenir compte de la situation internationale. Le premier ministre, hier soir, a ouvert les bras en déclarant que les Etats-Unis et la Grande-Bretagne constituent le centre d'un grand cercle. Ces bras peuvent-ils embrasser en même temps la Grande-Bretagne et les Etats-Unis? Je n'ai pu m'empêcher de songer à une histoire que j'ai entendue dans mon enfance. Pour moi, c'est vouloir mettre la charrue devant les bœufs.

Depuis la dernière session, cette Chambre s'est vue privée des services d'un homme d'Etat très éminent, je veux parler de l'honorable député de Calgary-Ouest (M. Bennett). On lui a rendu un tribut d'hommages hier soir à Toronto et l'on a fait la même chose par tout le pays. Nous admettons tous, je le crois, qu'il mérite tous les éloges qu'on lui a décernés.

Les membres du parti national conservateur sont très heureux d'avoir à leur tête un autre conseiller privé. C'est un excellent parlementaire, affable, et il est plein de bienveillance. Nous aimerons à le servir et à travailler avec lui. L'intelligence rayonne sur son visage, et il fera beaucoup pour le Canada. Il a été soldat, et il est l'auteur d'un petit livre rouge. Aujourd'hui, il est homme d'Etat. Puisse-t-il vivre de nombreuses années pour servir le pays. Quelles grandes occasions n'avons-nous pas tous de nous rendre utiles à notre patrie!

Je ne remonterai pas comme le premier ministre à l'époque de nos ancêtres, mais à deux ou trois ans seulement. Voici ce que je demanderai au peuple canadien: Qu'a fait le ministère actuel pour vous depuis quatre ans; quelle a été sa valeur réelle pour vous? Je n'hésite pas à excuser le ministre des Finances (M. Dunning), d'abord, à cause de sa grave maladie, et, deuxièmement, à cause de la grande somme de travail qu'il a accomplie. Mes honorables collègues se rappelleront que, il y a un an, j'ai dit que l'honorable député avait une tâche trop lourde. Je répète cette observation. Le moment est venu, je crois, où le ministre du Commerce (M. Euler) ou quelque autre ministre pourrait préparer une grande partie du budget. Il serait présent à la Chambre pour répondre aux questions, soulageant ainsi le ministre des Finances d'une bonne partie de son fardeau. Le ministre s'est presque trouvé dans l'impossibilité de continuer, et ses forces l'ont abandonné, surtout à cause de son travail. Il s'est rétabli graduellement, et j'espère qu'il se remettra complètement, et qu'il vivra longtemps afin de servir son pays de plusieurs manières.

J'excuse aussi partiellement le premier ministre. Nous avons tous appris avec peine sa maladie, mais il nous a paru en parfaite santé

[M. Harris.]

hier soir. Son esprit semblait très lucide. Cependant, je tiens à dire que je regrette qu'il ait été retenu chez lui durant un mois, l'été dernier, à cause de sa maladie. Quant aux autres membres du ministère, je ne puis guère me montrer élogieux. La plupart parmi eux étaient assis sur l'estrade des Maple Leaf Gardens ou écoutaient à la radio lorsque l'on faisait certaines promesses aux citoyens du pays. Les honorables représentants d'en face ont promis d'agir, d'instaurer l'unité nationale, de tracer à la nation la route à suivre. La population les a pris au mot et les a portés au pouvoir. A la suite de quoi, ils ont préparé le discours du trône de 1936, où ils ajoutaient à leurs promesses:

1. Ils allaient collaborer avec les provinces et les municipalités en vue de procurer du travail aux chômeurs, ils allaient augmenter les occasions d'emploi rémunérateur.

2. Ils allaient modifier sans retard la constitution.

3. Ils allaient rétablir le contrôle parlementaire de la fiscalité.

4. Ils allaient substituer la stabilité à l'incertitude dans l'application des lois douanières.

Je remarque, justement, que le ministre du Revenu national (M. Ilsley) est à son siège et j'espère qu'il y restera jusqu'à ce que je traite ce dernier point.

5. Ils devaient encore modifier la loi du National-Canadien en vue d'accroître l'autorité du Gouvernement et sa responsabilité envers le Parlement à cet égard, et réduire certaines pertes.

6. Un comité spécial devait procéder à une enquête sur la radiodiffusion.

7. Les Chambres auraient été saisies d'un projet visant à la création de secrétariats parlementaires.

8. Le Parlement aurait retrouvé son droit de regard.

9. Un accord de commerce devait relever le niveau de vie déclinant.

Voilà ce qu'annonçait le Gouvernement en 1936. Mais je n'ai cité que les rubriques. Voyons d'un peu plus près le passage relatif au chômage:

Le chômage reste au Canada le problème national le plus urgent. Bien que le nombre des gens au travail ait augmenté, celui des personnes assistées n'accuse aucune régression.

Afin de parer à l'état de crise actuel, vous serez appelés, avec l'assentiment des gouvernements de toutes les provinces du Canada, à autoriser la création d'une commission nationale bien représentative qui collaborera avec les provinces et les municipalités dans un commun effort pour procurer du travail aux chômeurs, et dans la surveillance des fonds de secours. La commission, secondée par un comité consultatif où les divers éléments seront représentés, visera à coordonner les efforts de la nation, en vue de multiplier les occasions d'emploi rémunérateur.